



posé

### Caractéristiques

- Élément de plafond métallique peu encombrant, faible hauteur 90 mm
- Largeur de corridor jusqu'à 2,00 m
- Accès facile à la cavité du plafond

### Attestation

Autorisation spécifique au projet requise par la police du feu  
ABP P-3287/9750 F 90 RF1 ca. 45 kg/m<sup>2</sup>

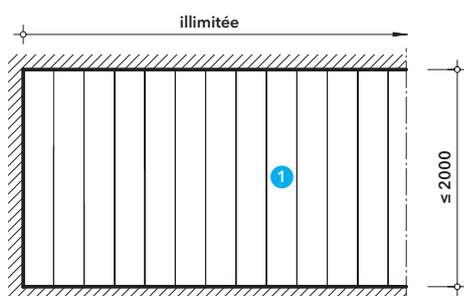
### Informations générales

Le plafond indépendant de protection contre l'incendie sert à protéger les composants ou les installations situés au-dessus ou les voies d'évacuation situées en dessous ou les corridors, en cas d'incendie dans la cavité du plafond. Les éléments de plafond métallique Promat® s'étendent sans support d'un mur à l'autre. Ils peuvent être retirés individuellement pour créer des ouvertures d'inspection. Les éléments de plafond métalliques sont disponibles préassemblés.

### Vue de dessous

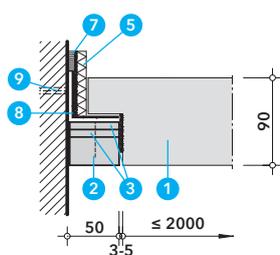
Les éléments de plafond métallique Promat® peuvent être installés en porte-à-faux directement de mur à mur jusqu'à 2 m. La longueur de plafond est illimitée.

Alternatives pour des portées plus importantes, p.ex. en utilisant des frises au plafond, sur demande.

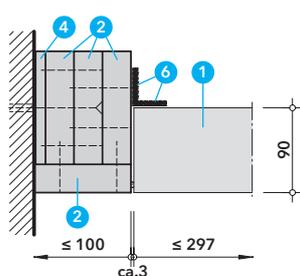


- 1 Élément de plafond métallique 90 - Promat®  
largeur de l'élément ≤ 397 mm, longueur de l'élément ≤ 2000 mm  
Poids env. 18 kg/m de longueur de l'élément

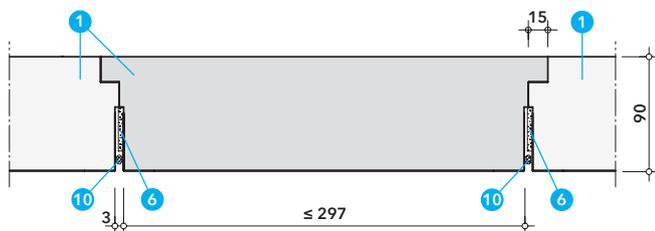
raccordement au paroi



raccordement au bout du corridor



joint de l'élément



### Détail A - raccordement au paroi, bout du corridor, joint de l'élément

Au niveau de la jonction des parois latérales, les éléments reposent sur des profilés en L. Des bandes sous les profils L assurent une vue de niveau de dessous.

Au bout du corridor, une simple compensation de tolérance est possible en utilisant les bandes PROMATECT® comme terminaison de la construction du plafond.

Si le joint des éléments est exécuté avec des chevauchements alternés, des ouvertures d'inspection sont créées en enlevant des éléments individuels.

- 1 Élément de plafond métallique 90 - Promat®  
2 Plaque coupe-feu PROMATECT®-L ép. = 30 mm  
3 Plaque coupe-feu PROMATECT®-H ép. = 8 mm  
4 Plaque coupe-feu PROMATECT®-H  
5 Bande PROMASEAL®-PL avec mousse l = 75 mm, ép. = 12,5 mm  
6 PROMASEAL®-PL, autoadhésif l = 35 mm ép. = 2,7 mm  
7 Promat® Adhesive K84, feuille adhésive ou colle de contact  
8 Profil de support L 50/50 x 3,0  
9 Vis avec cheville en plastique entraxe ≈ 500 mm  
10 Bande elastocell 9 x 3 mm

Promat



Promat

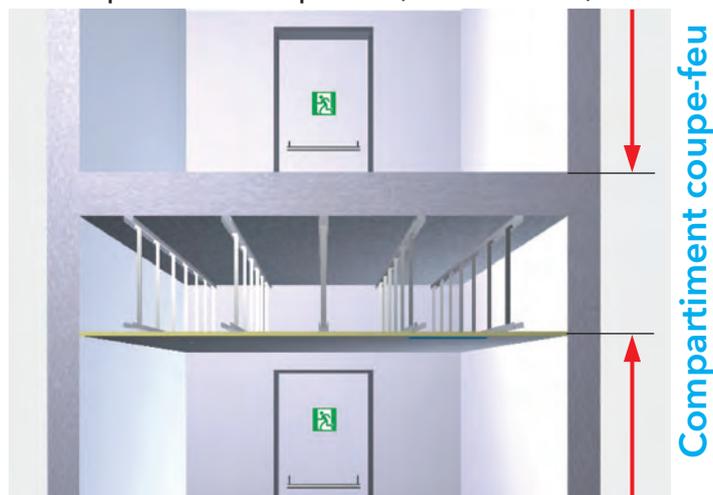


En cas d'incendie, les personnes doivent pouvoir quitter le bâtiment rapidement et sûrement. Les pompiers doivent pouvoir accéder à toutes les parties du bâtiment pour sauver des vies humaines et procéder aux opérations d'extinction de l'incendie.

Les passages de sauvetage et issues de secours doivent donc répondre à des exigences particulièrement strictes en matière de protection contre l'incendie. Surtout dans de tels corridors, les installations (câbles électriques et tuyaux) en matériaux combustibles sont souvent posées au-dessous de la dalle brute. En cas d'incendie de ces installations, par ex. suite à un court-circuit, la voie d'évacuation serait rapidement inutilisable en raison de la formation importante de feu et de fumée.

Les installations doivent donc être séparées par un faux-plafond indépendant comme élément de cloisonnement vis-à-vis de la charge d'incendie venant du haut.

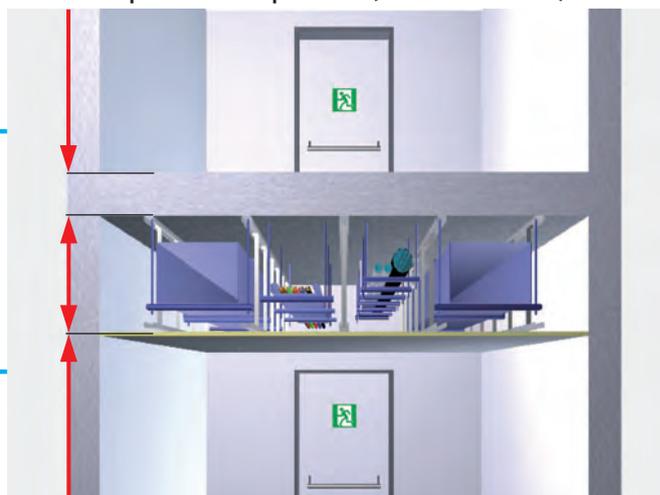
**Faux-plafond non indépendant (classe AEAI 233)**



Le faux-plafond est évalué et homologué avec le plafond se trouvant au-dessus. Dans le vide d'air du plafond, aucune installation non présente lors du contrôle ne peut être installée. Le vide d'air du plafond ne représente pas un compartiment coupe-feu en lui-même. L'ensemble plafond/faux-plafond constitue toujours le compartiment coupe-feu.

Résistance au feu de ces plafonds : REI (R, RE).

**Faux-plafond indépendant (classe AEAI 234)**



Le sous-plafond indépendant est évalué et homologué comme composant formant un compartiment coupe-feu. Le vide d'air du plafond peut accueillir tout type d'installations. Le vide d'air du plafond forme un compartiment coupe-feu propre. Les installations ne doivent pas exercer une charge sur le plafond en cas d'endommagement.

Résistance au feu de ces plafonds : EI.

Parties de construction	Classification selon l'AEAI	Classification selon EN 13501-2
Éléments porteurs	F	R
Éléments porteurs ayant une fonction de compartimentage	F	REI
Éléments non porteurs ayant une fonction de compartimentage	F	EI
fermetures étanches à la fumée et aux flammes	R	E
Clapets coupe-feu	K	EI-S
Obturations	S	EI

R (Résistance)  
E (Etanchéité)  
I (Isolation thermique)

Il convient de respecter toutes les normes et directives applicables pour la fabrication et le montage des constructions suivantes. Ceci vaut également pour la protection anticorrosion des éléments en acier.